

## NOTE SUR L'ACCUEIL DES CHERCHEURS INVITES

### Campagne d'invitations

Date limite de candidature : **14 mars 2025**

Comme chaque année la DRIP lance sa campagne d'invitation de chercheur.e.s étranger.e.s et doctorant.e.s affilié.e.s à une institution étrangère au sein des structures d'accueils des Unités de Recherche de l'Ined. Nous vous invitons à envoyer vos demandes d'accueil d'ici **le 14 mars 2025**, pour des séjours compris entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025.

### *Principes de l'accueil*

#### Bénéficiaires du programme

La Direction des relations et des partenariats organise des campagne de mobilités entrantes permettant à des chercheur.es étrange.ères d'être accueilli.es pour des séjours de recherche à l'Ined pouvant aller de **15 jours minimum à 3 mois maximum**. Sont également considéré.e.s comme « chercheur.e.s étranger.e.s », les chercheur.e.s français.e.s affilié.e.s à un organisme étranger tant que cette affiliation est de longue durée.

Des accueils de longue durée ou sabbatiques (de 3 mois à 1 an) sont possibles.

#### Objectifs des séjours DRIP

Les séjours dans le cadre du programme de mobilités répondent à deux objectifs : le soutien aux activités scientifiques des chercheur.e.s de l'établissement ; mais également la cohérence avec les objectifs institutionnels de l'Ined en matière de relations internationales, à savoir le développement de partenariats-cadres établis entre l'Ined et des institutions étrangères.

Par le biais de ces séjours, il s'agit d'appuyer le développement de projets de recherche et leur mise en œuvre par l'accueil de collègues étrangers participants à des projets communs, de valoriser l'utilisation de données ou d'activités de l'Ined, d'accueillir des scientifiques qualifiés ou des jeunes chercheur.e.s pour forger des liens durables avec l'Ined, de permettre à de nouveaux sujets/projets d'émerger ou d'organiser des formations pour des collègues étrangers...

#### Processus d'invitation

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un programme organisé **sur la base d'invitation des chercheur.es de l'Ined** à leurs collègues étrangers. La priorité sera donnée aux invitations émanant de chercheur.es permanent.es de l'Ined, qui sont effectivement sur place durant la période d'accueil du chercheur.e étranger. Les post-docs et chercheur.es associé.es peuvent soumettre des demandes mais ne seront pas prioritaires. **Les chercheur.es associé.es ou post-**

**docs souhaitant inviter un.e collègue étranger.e doivent attester de leur présence à l'Ined** dans la section « remarque du chercheur.e invité.e » de la fiche invité.e. Les propositions soumises directement par les chercheur.e.s étranger.e.s à la Drip sans passer par un.e chercheur.e invitant.e seront transférées aux UR concernées.

#### Validation des séjours

Une fois la liste des demandes établies, le comité de sélection<sup>1</sup> se prononcera sur l'éligibilité de la demande.

Quelques critères sont essentiels dans la validation des séjours :

- le nombre de séjours déjà effectués à l'Ined
- le temps de présence des chercheur.es accueillant durant le séjour du chercheur.e accueill.ie ;
- l'inscription du séjour dans le cadre d'un partenariat-cadre de l'Ined avec l'organisme de rattachement du chercheur.e invité.e ;
- l'utilisation de données d'enquêtes de l'Ined par le chercheur.e invité.e.

#### A qui faire la demande ?

Le programme d'accueil des chercheurs invités est géré par la cellule accueils et mobilités de la Drip. Les demandes d'information et les documents sont à envoyer à l'adresse [drip@ined.fr](mailto:drip@ined.fr).

### **Annexe administrative**

#### **Documents à fournir au moment de la demande :**

- ☞ La fiche invité(e) Drip (version française ou anglaise)
- ☞ 1 Curriculum Vitae
- ☞ La copie des derniers diplômes obtenus pour les chercheur.e.s et doctorant.e.s ayant besoin d'un visa et une copie du passeport
- ☞ Pour les doctorant.e.s : les 2 lettres de motivation (une lettre de motivation du/de la tuteur.rice Ined et une lettre du/de la directeur.rice de thèse de l'institut de provenance)

#### **Tous les chercheurs pris en charge ou non doivent fournir les documents suivants :**

- ☞ 1 copie du billet d'avion
- ☞ 1 copie du visa (pour les non européens)
- ☞ 1 attestation d'assurance couvrant : responsabilité individuelle, santé, rapatriement, décès

#### Hébergement:

La Drip n'effectue pas la recherche de logement mais envoie une liste indicative de solutions d'hébergement à Paris et en région parisienne, si besoin. Le/la chercheur.e effectue lui-même ses recherches de logement, sa réservation et le paiement.

Toutefois, grâce à la Maison des chercheurs, le Campus Condorcet propose aux chercheur.e.s invité.e.s (français.e.s et étranger.e.s) par ses établissements membres un service d'accueil jusqu'à 6 mois, ainsi qu'à leur famille.

La Drip est chargée de la mise en relation avec le prestataire de Condorcet.

---

<sup>1</sup> Le comité DRIP est constitué de : des représentants de la DRIP, des représentants de la recherche et le ou la chargée des affaires doctorales pour avis sur les dossiers des doctorants.

La réservation définitive ainsi que le paiement des logements s'effectueront par le/la chercheur.e invité.e directement sur le portail du Campus.

Idéalement situé juste derrière le Centre de colloques et à deux pas de la station de métro Front populaire, la Maison des chercheurs comprend 88 logements de la studette au F3. Sont également disponibles une bagagerie, une laverie et un point d'accueil (ouvert du lundi au samedi de 7 h à 21 h), afin d'accueillir les chercheurs invités dans les meilleures conditions.

Ces derniers peuvent également profiter des salons et de la terrasse extérieure du Faculty club où un service continu avec bar, petit-déjeuner et snacking leur est proposé de 7 h à 21 h. Espace de convivialité, il accueille aussi bien les événements privés du Campus, que les chercheurs désirant s'y détendre ou y faire du coworking.

### Conditions d'accueil

#### *Bureaux*

Les assistantes de recherche de l'Ined sont responsables de l'attribution des bureaux des chercheurs invités.

#### *Accès au bâtiment*

Un badge permettant l'accès au bâtiment est alloué pour tous les séjours.

#### *Restauration*

Le badge permet également l'accès au restaurant administratif de l'Ined.

#### *Accès aux services*

Durant leur séjour, les chercheur.e.s invité.e.s bénéficient de l'accès aux services de l'Ined au même titre que les chercheurs de l'Institut.

Ceci inclut l'accès aux :

- Formations et séminaires du service des Méthodes Statistiques, du service Informatique et du service des Enquêtes – dans la limite des places disponibles,
- Bases de données documentaires en ligne,
- Programmes d'analyse statistique - dans la limite des disponibilités de licences et sous réserve d'en avoir été informé via la fiche d'accueil,
- À la bibliothèque du Campus Condorcet (Humathèque).

#### *Participation aux activités scientifiques de l'Ined*

Un effort de coordination sera entrepris pour mieux intégrer les chercheur.e.s accueilli.e.s à la vie de l'Ined.

Grâce à la fiche d'accueil, la DRIP prendra connaissance des propositions de communication émanant des chercheurs invités, les communiquera à l'assistante de recherche de l'UR dont le chercheur étranger dépendra afin de les introduire dans les différents forums de discussion scientifique de l'Institut :

- les Lundis de l'INED
- les séminaires scientifiques organisés au sein des unités de recherche
- les séminaires des doctorants